

# Notice descriptive

*Date Edition : 05/2015*

## PROMOLOGIS

**« Les Ponts Jumeaux »**

2 rue du Docteur Sanières

BP 90718

31007 TOULOUSE CEDEX 6

31 LOGEMENTS ET 4 BUREAUX  
PLACE DU CASTELET  
Commune : BRUGUIÈRES

Bureaux en RDC

27 mai 2015

## **Bureau**

### **Murs et Ossatures**

- Murs de façades, pignons et refends en brique ou béton selon Étude Béton

### **Aspect extérieur**

- Enduit monocouche gratté de type PAREX, WEBER et BROUTIN, PRB.
- Fourniture et pose d'un brise soleil en terre cuite de type ZONDA des établissements TERREAL, montée sur profil crémaillère vertical en tôle métallique pliée et platine déportée sur l'entrée extérieur du local.

### **Menuiseries extérieures**

- Menuiserie extérieure du local de bureau situé en RDC en Aluminium laqué.

### **Sanitaires**

- Une alimentation eau froide et évacuation E.U par lot

### **Électricité**

- Alimentation et coffret de protection dans colonnes montantes préfabriquées situées dans les parties communes
- Fourniture et pose de l'interphone et du digicode sur porte d'entrée

### **Places de stationnement**

- Marquage au sol des places de stationnement avec de la peinture de sol.
- Dimension des places : 5,00 m X 2,30 m, 5,00m x 3,00 m (entrée parking privé), 5,00 m x 2,50 m (places commandées )
- 7 places de parking

## **Travaux de remplacement des fenêtres de la propriété au 17 Place de la république**

- Remplacement des menuiseries extérieures de la façade par des menuiseries PVC monobloc, ouvrant à la française.
- Fourniture et pose d'un portail coulissant électrique avec 7 télécommandes pour accès parking privatif.
- Réaménagement du jardin du T4, ensemble de boîte aux lettres 4 unités, déplacement et remplacement de l'interphone de l'immeuble.

## **Aménagement paysager au pied de la propriété 17 Place de la république**

- Réalisation d'un massifs composés de plantations arbustives et de vivaces, taille 40/60, densité 1.5u/m<sup>2</sup> en pied d'immeuble.
- Mise en place d'un paillage biodégradable type feutres biodégradables, mulch d'écorces broyées ou de résidu de compost urbain sur une épaisseur de 10 cm, le terrain sera décaissé afin que le niveau du paillage ne dépasse pas le niveau des bordures et des terres. A prévoir sur tous les massifs.
- Mise en place une bande de petits galets de largeur 30 cm et épaisseur 10 cm mis en place sur géotextile dans terrain décaissé.
- Voirie et emplacement stationnement : Structure de chaussée, une couche de forme ep : 0,30, une couche de base en 0/20 et une couche de roulement en enrobé.
- Marquage au sol des places de stationnement avec de la peinture de sol, 7 places de parking

## **Couverture de la rampe d'accès au sous-sol**

- Mise en place d'une couverture en tôle perforée sur la rampe d'accès du parking de sous-sol sur ossature métallique.

## **Conservation des muriers**

- Les trois muriers présents sur le site seront conservés, l'un d'entre eux sera transplanté et déplacé suivant le plan architecte.